

Mise à jour : 21/12/2017

DESCRIPTION DE POSTE

Service : ENSEIGNEMENT MUSIQUE	Dénomination du poste : CONSEILLER PEDAGOGIQUE (MUSIQUE)
--	--

Raison d'être

Assurer la responsabilité d'un département pédagogique conformément aux orientations fixées par le projet d'établissement

Affectation / Place dans l'organisation / Liens hiérarchiques

Liens hiérarchiques

N-1 du responsable des études musicales
Encadre les enseignants composant l'équipe pédagogique de référence

Liens fonctionnels / Autonomie du poste

En interne

- Liens réguliers avec les responsables des études musicales
- Liens ponctuels avec les responsables des études chorégraphiques et théâtrales
- Liens fonctionnels avec l'ensemble des services, avec les coordinateurs de sites
- Liens transverses avec l'ensemble des conseillers pédagogiques, les coordinateurs des classes à horaires aménagés, de la musique de chambre, des pianistes accompagnateurs, du cycle à orientation professionnel

En externe

- Liens occasionnels avec les établissements scolaires partenaires, les services culturels et artistiques des autres collectivités, les réseaux professionnels et artistiques de création, de diffusion et de production, centres de ressources et de documentation, universités, organismes de recherche

Missions de conseiller pédagogique / Degré d'autonomie

1. Accompagne chaque enseignant dans le suivi pédagogique des élèves et leur progression dans les apprentissages
2. Assure le lien entre les enseignants, les conseillers pédagogiques et l'équipe de direction
3. Vient en appui dans la conception des projets pédagogiques
4. Veille aux conditions de travail de son équipe
5. Accompagne et encadre les agents placés sous sa responsabilité
6. Participe aux réunions du conseil pédagogique
7. Impulse une conduite managériale en lien avec les orientations de l'établissement

Activités / Tâches / Méthodes / Contrôle

Description détaillée
1. Suivi de l'activité pédagogique
Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique et artistique de l'équipe en lien avec le projet d'établissement
Proposer et mettre en œuvre une démarche d'innovation pédagogique
Travailler en proximité avec chaque enseignant de l'équipe pour le suivi des élèves et avec le responsable des études musicales, notamment en période de rentrée
Organiser avec les enseignants les pratiques pédagogiques en lien avec les responsables de site et le responsable des études (ateliers, pratiques collectives, autres)
Organiser en interne des modalités de contrôle continu des élèves
Participer à des jurys interne pour l'évaluation des élèves
Composer l'équipe d'appréciation des projets personnels portés par les élèves de 3 ^{ème} cycle (professeur référent et 2 enseignants) et en informer le service culturel
Planifier avec chaque enseignant les prestations publiques annuelles des élèves de façon à équilibrer les calendriers tout en garantissant un minimum de présence scénique
Alerter le responsable des études sur un manque d'assiduité, une baisse de la motivation, des difficultés de progression des élèves confiés à l'équipe
Accompagner les enseignants dans la définition de projets fédérateurs en lien avec le responsable des études musicales et la responsable de la vie culturelle
Veiller à la cohérence des projets selon les orientations du projet d'établissement
2. Organisation de réunions
Impulser une dynamique d'équipe au moyen de réunions régulières
Préparer avec son équipe les réunions du conseil pédagogique : réunion de préparation avant chaque conseil, réunion de restitution à l'issue du conseil (<i>communiquer par mail aux enseignants : la date, la salle réservée, l'ordre du jour</i>)

Proposer des questions complémentaires à l'ordre du jour des conseils pédagogiques
Pilote des groupes de travail selon des thématiques pédagogiques
Participer ponctuellement à des réunions thématiques avec les responsables des études
Participer à la mise à jour annuelle du règlement des études
Anime des réunions : fixer le calendrier des réunions, associer les enseignants du département à la réflexion pédagogique, veiller à l'atteinte des objectifs fixés à l'ordre du jour des réunions, définir en fin de réunion les actions de chacun à réaliser et les délais, rédiger et transmettre les relevés de décision ou conclusions aux enseignants du département et au responsable des études (<i>noter les participants, la date</i>)
Veiller à la bonne circulation de l'information au sein du département : transmettre et expliquer les orientations prises lors des conseils pédagogiques, diffuser les documents de travail utilisés dans le cadre des conseils pédagogiques, veiller à la circulation de la parole dans les échanges
Anime les échanges sur l'activité pédagogique et artistique du département
3. Accompagnement de l'équipe
Veiller à la qualité de vie au travail des enseignants : En s'assurant que les enseignants disposent des moyens utiles à leur mission ; En proposant des évolutions de l'organisation à l'équipe de direction
Soutenir, orienter les enseignants dans l'accomplissement de leurs missions
Assurer le lien entre les enseignants de l'équipe et les agents de prévention selon les thématiques abordées en CHSCT ou dans le cadre du Document Unique de Prévention des Risques
Gérer les demandes d'autorisation d'absence des enseignants selon les orientations données par la direction
Solliciter ou proposer des temps de formation individuelle ou collective à chaque enseignant selon les besoins identifiés ou en lien avec le plan de formation du conservatoire
Mener les entretiens professionnels annuels des agents composant l'équipe en prenant appui sur les axes développés dans le projet stratégique du conservatoire
Mettre à jour les fiches de poste nominatives des enseignants de l'équipe

Indicateurs de l'activité du poste

Nombre d'enseignants composant le département / Nombre d'élèves inscrits au sein du département / Nombre de réunions réalisées durant l'année scolaire / Nombre de prestations d'élèves (concerts, spectacle, master classe) / Nombre de classes ouvertes / Réalisation des réunions programmées, rédaction et transmission des comptes rendus
--

Ressources et Moyens

Accès à des espaces de travail pour mener des réunions, des rendez-vous avec les usagers Accès à des moyens de communication (téléphone, internet) et de reprographie Fournitures de bureau Salles de cours spécialisées conformes aux normes en vigueur, salles de spectacles Matériel pédagogique adapté
--

Contraintes du poste

Déplacements sur plusieurs sites, horaires de travail décalés, Disponibilité le soir et le weekend
--

Exigences requises

Formation et qualifications : Diplôme d'Etat / Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement artistique Filière et cadre d'emploi : culturelle A/B Compétences techniques : réaliser des comptes rendus, méthodologie de conduite de projets, compétences pédagogiques affirmées, qualités de synthèse, qualités de rigueur et d'organisation, compétences informatiques (savoir élaborer et suivre des tableaux de bord d'activité sur Excel, élaborer des documents avec Word, logiciel iMuse, messagerie électronique) Compétences relationnelles : Discrétion professionnelle, secret professionnel, devoir de réserve Sens du service public, Gestion de situation de conflit, qualités d'écoute et de médiation, sens des relations humaines, sens de la communication (écoute attentive, communication claire) Compétences managériales : conduite de réunions, gestion d'équipe (climat favorable, disponible, sollicite la participation, favorise le développement des compétences), gestion des tâches (priorise, planifie, flexibilité)
--

Conditions de travail

Horaires, lieu, déplacements	Cadre d'emplois préférentiel
<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur l'ensemble des sites du Conservatoire - 75% enseignement / 25% encadrement (4h PEA / 5h ATEA) - Part variable de la prime ISO : 100 % 	Professeur d'enseignement artistique Assistant territorial d'enseignement artistique